

Spéculation et prix agricoles

1 juillet 2009

Un [rapport bipartisan du Sénat américain](#), rendu public le 24 juin 2009, conclut qu'en 2008 « les activités des traders d'indices de matières premières, dans l'ensemble, ont constitué une spéculation excessive sur le marché du blé » à Chicago. En effet, reflétant la tension à la hausse produite par le fonctionnement des marchés dérivés, le prix des contrats à terme reste plus élevé, à l'expiration des contrats, que le prix du marché physique, alors qu'ils devraient se rejoindre.

L'écart de prix est même passé de 13 cents de dollar par boisseau en 2005 à 1,53 dollar en 2008, un phénomène « largement » dû à l'afflux des capitaux sur les contrats d'indices de matières premières, conclut le rapport.

Il recommande donc d'éliminer progressivement les exemptions accordées par la Commodity Futures Trading Commission (CFTC), aux négociateurs de ces indices, qui leur permettent d'intervenir sans limites de positions.